

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du CTREQ

Date : Mardi 2 octobre 2019
Heure : 19 h
Lieu : Atrium du pavillon Charles-De-Koninck
Université Laval,
1030, avenue des Sciences Humaines à Québec
(Québec) G1V 0A6

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2018;
4. Points pour approbation :
 - 4.1. États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2019;
 - 4.2. Élection des administrateurs;
 - 4.3. Ratification des actes posés et décisions prises par les administrateurs et les dirigeants;
5. Présentation du bilan de l'année 2018-2019 – entrevues avec des membres de l'équipe;
6. Actions à venir;
7. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Linda St-Pierre, présidente-directrice générale du CTREQ, qui souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents pour l'assemblée. Elle souligne qu'il est possible d'assister à l'événement par webdiffusion. La présidente-directrice générale rappelle que seuls les membres actifs du CTREQ, soit les administrateurs du conseil d'administration, peuvent voter à la présente assemblée, tel que prévu aux règlements pour l'assurance du respect des engagements envers les partenaires financiers dans la réalisation du plan d'action. Linda St-Pierre cède la parole à Claude Lessard, président du conseil d'administration du CTREQ, qui présidera la séance. M. Lessard remercie à son tour l'assistance pour leur présence.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre, qui est adopté tel quel, sur la proposition de Carole Lavallée, appuyée par Alain Grenier.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2018

Le président de l'assemblée invite les participants à faire part de leurs commentaires ou de leurs questions en lien avec le procès-verbal de la dernière assemblée. Aucun commentaire ou question n'est émis : le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2018 est approuvé, tel que présenté, sur proposition de Claude Lessard, appuyée par Alain Grenier.

M. Lessard souligne qu'il n'y a pas de suivi à faire concernant l'assemblée du 9 octobre 2018.

4. Points pour approbation

4.1 Approbation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Des extraits du document *États financiers CTREQ — Exercice terminé le 30 juin 2019* (lettre de l'auditeur indépendant, bilan et état des résultats) ont été remis au conseil d'administration pour la réunion du 25 septembre 2019.

La présidente-directrice générale mentionne que l'année 2018-2019 a été positive et que les membres du conseil d'administration recommandent d'approuver les états financiers. Elle rappelle brièvement les règles de financement du MEI, bailleur de fonds principal du CTREQ. Le CTREQ doit assurer 20 % du financement de son fonctionnement et l'autofinancement de ses projets.

La contribution des partenaires au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2019 se résume à 2 051 336 dollars. M^{me} Linda St-Pierre affirme que l'année 2018-2019 a été riche en projets et activités. Elle fait notamment référence à la Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire, le 4^e Symposium, de même que la collaboration du CTREQ au colloque CAR. La présidente-directrice générale évoque que 182 465 dollars sont reportés. En complément, elle mentionne que l'exercice financier s'est conclu avec un excédent de 124 200 dollars.

M^{me} Linda St-Pierre évoque que, pour une première fois en 10 ans, une bonification du soutien à l'innovation avait été annoncée lors du renouvellement de l'entente à la fin du mois de mars 2019. L'année financière du CTREQ étant d'ores et déjà avancée, cela n'avait pas permis d'en compléter l'utilisation. La présidente-directrice générale spécifie que, jusqu'à la fin du mois de mars, le CTREQ avait fonctionné sur la base d'une prolongation de l'entente précédente, ce qui, par le fait même, incitait à la prudence. Elle affirme que l'excédent provient de

frais de gestion, de ventes d'outils, de formations en lien avec certains projets. De surcroît, M^{me} Linda St-Pierre indique que le CTREQ doit prévoir des réserves suffisantes pour la poursuite des activités et des engagements. Certaines sommes sont dédiées à la poursuite de certains projets et activités. De plus, il n'est pas toujours possible de connaître précisément le moment où les subventions ou les contributions de partenaires seront versées.

M^{me} Linda St-Pierre invite les membres présents à communiquer avec le personnel du CTREQ pour toute question supplémentaire. Claude Lessard invite quant à lui les membres présents à faire part de leurs questions ou de leurs commentaires portant sur les états financiers présentés. Il n'y a pas de commentaires ou de questions.

Résolution : Approbation des états financiers et du rapport du vérificateur de comptes pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Considérant qu'un projet d'états financiers et de rapport du vérificateur de comptes, la firme *Lemieux Nolet Inc.*, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2019, a été remis aux membres ;

Considérant que la lettre certifiant l'indépendance de l'auditeur (vérificateur de comptes), en date du 25 septembre 2019, a aussi été remise aux membres ;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration à sa réunion du 25 septembre 2019 ;

Sur proposition Isabelle Tremblay Chevalier, appuyée par Anne Godmaire :

Il est résolu d'approuver les états financiers vérifiés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, de mandater le président et la vice-présidente du conseil d'administration du CTREQ en 2018-2019, Claude Lessard et Lynn Lapostolle, pour signer lesdits documents.

4.2 Élection des administrateurs

Le président rappelle que quelques administrateurs ont un mandat arrivant à échéance. Il procède ensuite à la lecture de la résolution à cet effet.

Résolution : Élection des administrateurs

Considérant que les mandats des administrateurs qui viennent à échéance cette année sont les mandats respectifs de Sylvie Barma, Eva Mary Bures, Anne Godmaire, Nathalie Léger, Carl Ouellet, Lynda Savard, Isabelle Tremblay-Chevalier, Marie-Andrée Vézina ;

Considérant qu'Anne Godmaire, Nathalie Léger, Isabelle Tremblay-Chevalier et Marie-Andrée Vézina ont été désignées administratrices à la réunion du CA du 25 septembre 2019 pour un mandat de deux ans ;

Considérant qu'Eva Mary-Bures et Lynda Savard renouvellent leur mandat ;

Considérant que Sylvie Barma, Carl Ouellet avaient été désignés administratrices et administrateur lors de réunions du CA en 2018-2019 pour compléter le mandat de membres ;

Considérant que Sylvie Théberge a été désignée administratrice lors de la réunion du CA du 12 juin 2019 pour compléter le mandat de Claude Lessard après l'assemblée générale du 2 octobre 2019 ;

Sur proposition d'Alain Grenier, appuyée par Carole Lavallée :

Il est unanimement résolu que les personnes suivantes, qui acceptent, sont élues administrateurs : Sylvie Barma, Eva Mary Bures, Anne Godmaire, Nathalie Léger, Carl Ouellet, Lynda Savard, Isabelle Tremblay-Chevalier et Marie-Andrée Vézina. Sylvie Théberge poursuivra le mandat de Claude Lessard.

La présidente-directrice générale profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et remercier ceux ayant quitté en cours d'année, soit Danielle Boucher, Guy Berthier, Jacques Tondreau, Brigitte Bilodeau et Thérèse Laferrière qui, pour sa part, poursuivra en tant qu'observatrice compte tenu de la collaboration du CTREQ avec PÉRISCOPE. Elle salue ensuite le travail acharné et l'expertise de M. Lessard qui quittera la présidence du conseil d'administration après l'assemblée. M^{me} Linda St-Pierre indique toutefois que M. Lessard sera présent, à titre de chercheur associé, pour le suivi aux recommandations de la Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire. Un présent est remis à M. Lessard pour souligner son travail.

À son tour, M. Lessard remercie Lynn Lapostolle, vice-présidente, ainsi que Jacques Tondreau, secrétaire-trésorier, pour leur loyauté et leur engagement indéfectible. Il souligne également le travail de Linda St-Pierre qui marie convictions, compétences et constance, de même que celui de Claudia Ruel avec qui il a eu l'opportunité de collaborer étroitement, notamment dans le cadre de la Conférence de consensus.

4.3 Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Les actes posés ainsi que les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ au cours de la dernière année doivent être ratifiés. On présente la résolution préparée à cet effet.

Résolution : Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Considérant que les administrateurs et les dirigeants du CTREQ ont posé plusieurs actes et pris plusieurs décisions à titre d'administrateurs et de dirigeants du CTREQ au cours de leur mandat depuis la dernière assemblée générale annuelle ;

Sur proposition de Nathalie Léger, appuyée par Carole Lavallée :

Il est résolu de ratifier les actes posés et les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ depuis la dernière assemblée générale annuelle.

5. Présentation du bilan de l'année 2018-2019 — présentation de projets phares par l'équipe

Mme Linda St-Pierre rappelle que le rapport annuel est disponible en ligne.

Claudia Ruel, directrice des communications, mentionne que de nombreux projets ont été déployés au cours de l'année 2018-2019 et qu'il s'agit conséquemment d'un bref aperçu de certains d'entre eux.

La directrice des communications commence la présentation des projets en rappelant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) finance des programmes de recherche par souci de rendre accessible la pluralité de recherches menées chaque année. Elle évoque la collaboration du CTREQ dans la conception de bulletins et de cahiers thématiques. Julie Goulet-Kennedy, conseillère en transfert et innovation en réussite éducative, fait mention de quelques réalisations faites en collaboration avec le MEES telles que le cahier thématique sur la grammaire et les bulletins *Objectif persévérance et réussite*. De surcroît, elle évoque le projet [Coup de pouce à la réussite](#) portant sur les trajectoires scolaires des jeunes en formation générale des adultes. Ce projet rassemble des résultats de neuf projets de recherche. Des informations relatives à la diversité du profil de ces jeunes et de leurs principaux besoins sont actuellement disponibles sur le site Web. M^{me} Julie Goulet-Kennedy conclut en soulignant la collaboration du CTREQ dans la création de deux outils de transfert supplémentaires : une affiche et une vidéo immersive.

Maude Nadeau, conseillère en transfert et en innovation en réussite éducative, poursuit en nommant 3 éléments phares de l'année 2018-2019 en lien avec sa collaboration avec le comité stratégique de [l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale \(IRC-CN\)](#) : l'organisation des rencontres de concertation avec les chercheurs ; l'organisation de la journée de la littératie et des transitions d'avril 2019 ; la rédaction de fiches de projets.

M^{me} Claudia Ruel annonce la poursuite de la collaboration avec le Conseil supérieur de l'éducation, cette fois-ci en lien avec le rapport sur l'état et les besoins [Évaluer pour que ça compte vraiment](#). Elle affirme que le CTREQ a mené un étroit partenariat avec le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) dans la création d'outils de transfert. Julie Goulet-Kennedy poursuit avec la présentation de ces outils.

Isabelle Pontbriand, conseillère en transfert et innovation en réussite éducative, présente la collaboration du CTREQ dans le cadre du projet [CAR : collaborer, apprendre, réussir](#). Elle évoque que le projet se déploie en trois paliers distincts, soit les communautés de pratique interrégionales avec des directions générales de commissions scolaires, les communautés de pratique avec les directions d'établissement au sein de ces mêmes commissions scolaires ainsi que les communautés d'apprentissage professionnelles ou des équipes collaboratives dans les écoles pilotées par les directions. Par ailleurs, elle mentionne que le colloque CAR des 25 et 26 octobre 2018 a été un point tournant dans le projet CAR. Plus de 400 personnes des trois paliers étaient rassemblées, ce qui a permis de faire de l'interconnexion, d'aplanir la hiérarchie, puis d'exemplifier la collaboration. M^{me} Isabelle Pontbriand rappelle que le site Web du projet CAR regroupe divers outils (capsules, canevas, etc.), lesquels sont d'ailleurs très prisés par les acteurs de l'éducation.

La directrice des communications revient sur la [Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire](#) réalisée les 9 et 10 octobre 2018. Elle cède la parole à M. Lessard, instigateur du projet. Selon lui, deux éléments sont à retenir, soit le processus et le sujet. Aux yeux du président du conseil d'administration, la Conférence de consensus est une occasion unique puisqu'elle implique que les chercheurs répondent à des questions formulées par des praticiens sur un objet convenu de part et d'autre. M. Lessard insiste sur le fait que les recommandations du jury ne sont pas celles du CTREQ, mais du jury formé d'acteurs du terrain. Il souhaite répéter cette formule.

Claudia Ruel évoque le succès de l'événement du [4^e Symposium](#) qui avait pour thème le temps. Ce sont près de 450 personnes et 73 conférenciers qui ont contribué à rendre cet événement mémorable. Elle conclut en invitant l'assistance à s'abonner à l'infolettre.

Jean-François Mercure, conseiller en transfert et innovation en réussite éducative, fait un survol de l'histoire du [Réseau d'information pour la réussite éducative \(RIRE\)](#), carte de visite du CTREQ qui fête ses dix ans cette année. Il poursuit en présentant des statistiques. À titre d'exemple, le nombre de sessions actives est passé de quelques milliers en 2009 à près de 750 000 en 2019, tandis que le site Web du RIRE a atteint le nombre vénérable du million de pages vues.

6. Actions à venir

M^{me} Linda St-Pierre remercie tous les autres membres de l'équipe du CTREQ, incluant les collaborateurs et partenaires. Elle présente les divers projets et les activités à venir, lesquels sont sous-jacents à trois volets distincts : la synergie entre les acteurs, l'évolution des pratiques par souci de renforcer la capacité d'agir des milieux et la mise en valeur de l'expertise. La présidente-directrice générale évoque notamment l'activité [Courants numériques et vents québécois : les utilisations du numérique en éducation](#) qui se tiendra demain et la [collaboration avec le Réseau littératie](#) qui se poursuit.

De surcroît, M^{me} Linda St-Pierre fait part aux invités du désir du CTREQ de poursuivre les rencontres avec des acteurs ciblés par les recommandations de la Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire. Il en est de même pour ce qui est de la continuation de la réflexion avec différents groupes pour des avenues de collaboration. L'expérimentation de [l'environnement d'apprentissage personnalisé de SAMI PRO](#) sera lancée le 11 octobre 2019 aux côtés de SAVIE, de l'Institut national des mines (INMQ) et de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. La présidente-directrice générale mentionne que de nouveaux outils développés avec le Groupe Défi Accessibilité (GDA) et la Commission scolaire des Trois-Lacs seront disponibles sous peu sur le site *Capable comme les autres*. Ces outils visent à soutenir les jeunes ayant des incapacités intellectuelles. En complément, M^{me} Linda St-Pierre confirme que l'accompagnement auprès de [Jeunes musiciens du monde](#) se poursuit ainsi que le travail de la communauté d'accompagnateurs dans le cadre du déploiement du projet CAR au deuxième

palier. Ce sera le cas également avec le développement d'outils pour alimenter le site de CAR et soutenir les établissements. En outre, elle rappelle qu'à la fin du mois d'octobre 2019, il y aura un atelier délibératif avec les membres du comité de concertation à partir d'une synthèse de recherche effectuée par l'Équipe Renard sur des mécanismes efficaces pour favoriser le transfert, L'objectif est de nourrir la réflexion du comité sur les façons de faire en transfert et de stimuler leur évolution.

7. Clôture de la séance

M^{me} Linda St-Pierre termine en remerciant sincèrement le conseil d'administration et ses membres, les partenaires, les collaborateurs et les chercheurs ainsi que le président, Claude Lessard. Le président lève la séance à 19 h 55.

Activité spéciale

L'assemblée générale annuelle a été suivie d'une conférence sur les conclusions de l'EDUsumMIT2019, un évènement international d'envergure tenu à l'Université Laval. Pour l'occasion, des chercheurs internationaux, des chercheurs locaux ainsi que quelques praticiens sont venus partager les conclusions des groupes de travail auxquels ils avaient participé dans le cadre de l'évènement. Cette conférence, organisée par Thérèse Laferrière, chercheuse principale du Réseau PÉRISCOPE, avait pour but de mettre les bases pour la journée de réflexion planifiée le lendemain.

La journée de réflexion visait à permettre à de nombreux acteurs du milieu de l'éducation de réfléchir et de discuter sur les usages du numérique en éducation. Organisés selon la thématique des vents, les groupes de travail ont permis de faire ressortir les différents dissensus quant à l'utilisation du numérique et de formuler des questions qui pourraient être abordées dans le cadre d'une future conférence de consensus.



Sylvie Thériège
Présidente du conseil d'administration